



David de la Croix

Professeur
d'Economie UCL

Accroître l'attractivité du travail des 58-65 ans par une déduction fiscale spécifique

Chacun connaît l'un ou l'autre sur le point de partir à la prépension. Il est facile de comprendre que la société dans son ensemble ne peut payer ces départs massifs à la préretraite dans les conditions actuelles. Néanmoins, l'on comprend aussi aisément le désir profond d'arrêter son métier relativement tôt, soit par lassitude soit afin de profiter de la vie. Dans une société riche, il est normal que le temps libre soit un bien hautement valorisé.

Les solutions proposées actuellement en matière de prépension reviennent souvent à réduire les indemnités afférentes, voire à rendre les départs anticipés impossibles. D'autres solutions existent !

Leurs points communs est de rendre le travail entre 58 et 65 ans plus attractif. Buyse, Heylen et Van de Kerckhove de l'université de Gand proposent de modifier le calcul de la pension en donnant davantage d'importance aux salaires gagnés lors des dernières années.

Alternativement, je proposerais de majorer la déduction forfaitaire pour frais professionnels lors que le contribuable dépasse un certain âge : en doubler le montant après 57 ans, et le tripler après 63 ans. Cette mesure à l'intérêt d'être très transparente, facile à mettre en œuvre, et peu coûteuse car elle ne toucherait initialement qu'un faible nombre de travailleurs.

Ma proposition revient à accroître le coût d'opportunité de la prépension. Ceux qui attachent un prix très important à arrêter tôt leur métier pourraient le faire tout en gardant un revenu de remplacement honorable. Les autres pourraient poursuivre leur métier un peu plus longtemps. Au niveau macroéconomique, cela permet d'accroître le taux d'emploi des travailleurs âgés et de diminuer les dépenses de prépensions. Le seul argument à l'encontre de la proposition serait que le maintien des « vieux » au travail prendrait la place des « jeunes ». Argument facilement démontable, l'économie n'a pas un nombre fixe de postes de travail, et ce sont les pays où les vieux travaillent le plus longtemps qui ont aussi un taux de chômage des jeunes parmi les plus faibles.